
Ville de ROYAN

Réunion du Jeudi 25 Mai 1961 , à 20 h 30

OBJET :

Participation
Financière au projet
de publicité routière

61.057

Le Jeudi vingt cinq mai mil neuf cent soixante et un à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Royan s'est réuni en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après les convocations faites le Vendredi 19 Mai 1961

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, LANOUE, MOUCHOT, LANUSSE, BISCAYE, GUILLAUD, LAMOUCHE, ETCHEBER, REIX, NARTEAU, BUJARD, GALLAND

Excusés : MM. MONGRAND, POUJET

Représentés : M. BRENUSSEAU PAR M. ROCHEDEREUX
M. FLAHAUT par M. BISCAYE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 15 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Commission des Finances, le 19 avril 1961, a donné un avis favorable au projet de publicité routière par panneaux d'une surface de 6 m2 destinés à être implantés dans toute la France .

La participation financière de la Ville serait de 10.000 NF par an à compter de 1961, pendant trois ans .

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 19 avril 1961,

DECIDE ,

- de voter une participation financière de 10.000 NF à partir de 1961 et pendant trois ans pour la publicité routière de la station.
- dit que cette somme sera versée au Syndicat d'Initiative de ROYAN
- que la dépense sera imputée au chapitre 28 " Publicité et Propagande du B.S.1961 " .

./..

MAIRIE DE ROYAN

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et ans susdits

Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme

Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,

signé: M. ROCHEDEREUX

M. Rochedereux

APPROUVE

ROCHEFORT S/MER le 1er Juin 1961

LE SOUS PREFET

signé: J. VOCHEL

POUR COPIE CONFORME

MAIRIE DE ROYAN, le 13 Septembre 1961

Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,



M. MATRAS